



Ligue de Bretagne d'Athlétisme

Fédération Française d'Athlétisme

Maison Départementale des Sports

18, rue Pierre de Coubertin – 22440 Ploufragan

Tél.ADM 02 96 76 25 21 – Tél. TRE 02 96 76 25 20

Fax 02 96 76 25 23

Agrément Ministériel n° 04 35 S 120 en date du 25/06/2004

Ploufragan, le 18 mai 2012

Objet : Compte rendu de la Réunion des Sections Sportives Scolaires, accompagnées des structures LBA référentes.

PLOUFRAGAN, le 15 mai 2012

Invités :

Toutes les sections sportives scolaires (SSS) labellisées par le Rectorat.

A leur charge de se faire accompagner des structures LBA référentes ou en convention.

SSS en cours de création (invitation à la charges de Comités Départementaux).

Président, trésorier, secrétaire, CTS LBA

Présents:

Didier VAREECKE, représentant le président, en charge du dossier

Jean Marc BERAUD, représentant le trésorier général, en charge des finances des SSS et référent LPA de la SSS de Pléneuf.

Alain DROGUET et Jean Jacques LUCAS, enseignants, SSS Cesson Sévigné

Hugo MARCHESSEAU, CLE 35 et référent CD 35 de la SSS de Cesson Sévigné

Jo BEAUFILS, HBA, club référent des SSS de Chateaubourg, Montfort sur Meu, Pacé, St Hélier

Catherine LEBRETON, SSS Plélén le Grand

Thierry LORANT, SSS de Pléneuf Val André

Marc ROZE, enseignant, SSS St Vincent Rennes

Excusés : Le Coutaller LORIENT, Cassin CANCALE, Jeanne d'Arc et Ste Marie VITRE

Absents : Landerneau, Dinard, Anne de Bretagne, St Georges de Reintembault, St Méen, Arradon,

Rappel de l'Ordre du jour:

1. Etat du fonctionnement des SSS présentes
2. Situation actuelle des aides de la LBA
3. Echanges et propositions

1/ Etat du fonctionnement des SSS présentes

Collège Richepin Pléneuf Val André (Thierry Lorant): But : carte scolaire 7 années d'existence. Pas de moyens rectoraux. Entraînement 2 fois par semaine. 4 heures/prof dédiées à la SSS dans l'emploi du temps. Aides financières de la Commune, du Conseil Général et de la LBA. Convention avec le LPA. Intervention extérieure de JM Béraud. Pas de suivi au lycée.

Collège de l'Hermine Plélan Le Grand (Catherine Lebreton): But : passerelle avec le club. 2 heures/prof dédiées à la SSS. 3 heures intervenant extérieur (payées par le HBA). Aide ponctuelle de la commune. Aucune autre aide financière que HBA et LBA. Regroupement le mercredi avec les autres SSS et le club HBA (bus payé par HBA).

Collèges Chateaubourg, Montfort sur Meu, Pacé, St Hélier (Jo Beaufiles) : But : la SSS est la première marche de la passerelle (MI en collèges, CA en lycées). Dosage difficile des compétitions entre scolaire et fédéral.

Pacé : 2 interventions/semaine (financement HBA)

St Hélier : suppléer les enseignants

Vitré : financement HBA

Chateaubourg : moyens d'encadrement déficitaires

Participation des membres des SSS aux stages de Club.

Mise en place d'une licence d'accueil (aide CD35 et LBA)

Nécessité d'une évaluation du devenir des élèves des SSS.

Lycée Sévigné Cesson (Alain Droguet) : d'autres SSS existent dans l'établissement. Lycée labellisé « Sport/EPS ». La SSS se veut au service des clubs, sans être en convention avec aucun précisément. (18 clubs différents représentés dans la SSS). Pas de moyens rectoraux spécifiques mais encadrement assuré dans le cadre de l'Option Sportive (2 fois 1h30). Fonctionnement commun avec le CLE 35 une fois par semaine (facilite la diversité de l'encadrement). Preuve qu'une SSS peut fonctionner avec une structure fédérale neutre. L'entraîneur reste le référent athlétique de l'élève athlète. Finances : aides de la commune et de la LBA.

Lycée St Vincent Rennes (Marc Rozé): vient de se créer. Sera labellisé à la rentrée 2012. Non conventionné avec le HBA. Moyens internes (2 fois 1h30/semaine). Encadrement et transports assurés par TA. But : recherche Haut Niveau. Filières post bac dans l'établissement. Embryon de Centre de Formation Professionnel. Aides possibles de la FFA.

CLE 35 (Hugo Marchesseau): outil encadré par un cahier des charges, au service des athlètes, des entraîneurs et des clubs. Travail en commun CLE/SSS le jeudi soir. 5 encadrants à disposition. Soutien scolaire sur budget CLE convention INSA).

2/ Conditions d'aides de la LBA

Action en direction des SSS démarrée en 2004.

Aide financière à la prise de la première licence FFA.

Aide financière sur dossier (3 actions subventionnées sur 4 possibles) :

déplacements

équipements

suiti médical

promotion

Aides attribuées en années civiles et uniquement au prorata des élèves licenciés FFA.

6000 euros budgétés. Totalité non utilisée.

3/ Echanges et propositions

Adresser les convocations aux réunions aux Chefs d'Etablissements et non aux animateurs.

Présence physique et reconnaissance insuffisante de la LBA insuffisante (visite des SSS)

Réflexion sur les critères : pistes envisagées :

distinguer collègues (passage en club) et lycées (performance)

valoriser le nombre de licenciés FFA

valoriser le niveau de performance

points FFA

qualifications aux phases nationales scolaires

valoriser participation aux compétitions fédérales (départementaux FFA)

Peu de matériel spécifique aux SSS : abandonner le critère

Suiti médical : peu d'impact en collègue

Animation : surtout pour des colloques

4/ Conclusion

Souhait de la visite du CTS

Prendre une place dans l'ETR

Rencontre nécessaire avec le Rectorat

Recherche de moyens financiers nouveaux

Lisibilité dans le fonctionnement (critères/évaluation)

Echange avec les SSS des autres Ligues

Etablir des conventions et les adresser à la LBA

Fin de réunion à 20h30, suivie d'un repas très convivial.

Didier VAREECKE